

CIRCULAIRE DE RENTREE 2026-2027

A LIRE TRES ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER

Enseignement supérieur en formation initiale et en apprentissage

Cher(e)s étudiant(e)s, chers parents,

L'année scolaire **2025-2026** vient de s'achever. Il est désormais temps de penser à la suite et de se projeter vers la prochaine rentrée.

Ce courrier a pour objectif de vous transmettre les informations essentielles afin de vous accompagner au mieux dans cette préparation.

Formations de l'enseignement supérieur

Pour l'enseignement supérieur, le campus La Salle-Avignon accueillera les étudiants au sein de **trois sections de techniciens supérieurs**, préparant au diplôme de **BTS (bac +2)** :

- **BTS CIEL** (*Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique*)
 - Option A : **Informatique et Réseaux (IR)**
 - Option B : **Électronique et Réseaux (ER)**
- **BTS Électrotechnique (ET)**
- **BTS Électrotechnique en apprentissage (ETA)**

Par ailleurs, le **Certificat de spécialisation PREL** (*Production et Réparation de Produits Électroniques*) sera reconduit à la rentrée avec une **nouvelle promotion d'apprentis**. Cette formation professionnalisante conduit à un **diplôme d'État de niveau 4 (Bac +1)**.

Les étudiants et apprentis pourront poursuivre leur parcours sur le campus La Salle-Avignon vers un **niveau bac +3**, avec :

- la **Licence générale d'informatique**, en partenariat avec le **CNAM** (Conservatoire national des arts et métiers) ;
- la **Licence professionnelle MEE – Métiers de l'Électricité et de l'Énergie**, également en partenariat avec le **CNAM**, proposant deux parcours :
 - *Chargé d'affaires en installations électriques,*
 - *Électricien du nucléaire.*

Parcours vers l'ingénierie

L'école d'ingénieurs **ESAIP** continuera de proposer tout au long de l'année des **modules de préparation au cursus ingénieur**. Ces modules s'adressent aux étudiant(e)s volontaires souhaitant poursuivre leurs études vers un **niveau bac +5**.

Le renforcement de notre partenariat avec le **CNAM PACA** permet également aux étudiants les plus performants d'envisager des **parcours ingénieurs** dans les domaines de l'**énergie** ou de l'**informatique**, à l'issue de leur licence.

Un accompagnement vers la réussite

Au-delà de la reconnaissance de l'excellence de l'enseignement dispensé sur le campus La Salle-Avignon par le tissu économique local, nos partenaires-entreprises, futurs employeurs, soulignent également les **qualités humaines** des équipes pédagogiques et des jeunes qui nous sont confiés.

Vous pouvez compter sur l'engagement de l'ensemble de l'équipe éducative pour accompagner, avec **exigence et bienveillance**, étudiants et apprentis vers la réussite académique et leur **insertion professionnelle**.

L'ensemble des enseignants et des personnels de l'établissement se joint à nous pour vous souhaiter un **très bel été** et **d'excellentes vacances**.

Chef d'Établissement
Coordinatrice
V. BREL-SUPPO

Directeur Adjoint Campus
Enseignement supérieur et UFA
F. KUNST-MEDICA

Directeur Adjoint Lycée et Directeur
Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques
O. COPIN

Structures de l'établissement 2026-2027

Direction

. Chef d'Établissement Coordinatrice :	Mme BREL-SUPPO	v.brel-suppo@lasalle84.org
. Directeur Adjoint Lycée et Directeur Délégué aux Formations - Pro et Technologique :	M. COPIN	ddfpt@lasalle84.org
. Directeur Adjoint Campus Enseignement Supérieur et UFA :	M. KUNST-MEDICA	kunstmedica@lasalle84.org

Secrétariat & Accueil

. Secrétaire de Direction :	Mme GROH	m.groh@lasalle84.org
. Secrétaire Lycée :	Mme PASSEBOIS	secretariat.lycee@lasalle84.org
. Secrétaire DDFPT et UFA :	Mme MALAVAL	malaval@lasalle84.org
. Standard & Accueil :	Mmes GONZALEZ et CHARLERIE	accueil@lasalle84.org

Vie scolaire

. Responsable Vie Scolaire + Chargé de Mission pour le Lycée Général :	M. FAGE	fagea@lasalle84.org
. Adjointe Cadre Educatif :	Mme THOMAS	a.thomas@lasalle84.org
. Vie Scolaire Lycée :	M. HENRY	vslycee@lasalle84.org
. Assistante d'Éducation :	Mme GOUAULT	gouault@lasalle84.org
. Educateur chargé de l'internat :	Mme GUILLAUMAT M. FRAY	vsinternat@lasalle84.org

Pôle éducatif & accompagnement des élèves

. Référente orientation :	Mme PASTORINO	pastorinom@lasalle84.org
. Resp. Élèves à besoins éducatifs particuliers :	M. TESTUD	testud@lasalle84.org
. Référente ULIS :	Mme PLOUZIN	plouzin@lasalle84.org

Pastorale

Mme GROGNET	i.grognet@lasalle84.org
Mme DA SILVA	dasilva@lasalle84.org

Pédagogie, culture & ouverture

. Coordinatrice des échanges :	Mme CHAROLS	charols@lasalle84.org
--------------------------------	-------------	--

Pôle financier

M. JOUFFRET	c.jouffret@lasalle84.org
M. MOLINER	moliner@lasalle84.org
M. GUYOT	r.guyot@lasalle84.org
Mme GRANGIER	grangier@lasalle84.org

Santé & restauration

. Infirmerie / PAI :	Mme MARTINEZ	n.martinez@lasalle84.org
. Restauration :	M. OSVALD	salleavignon@1001repas.fr

Nos finalités

Notre établissement est sous tutelle Lasallienne et fait partie de l'Enseignement Catholique d'Avignon.

A la suite des Frères des Ecoles Chrétiennes, notre tradition éducative s'appuie sur l'esprit et l'œuvre de Saint Jean-Baptiste de La Salle. Nous sommes un lieu de travail, d'éducation et d'affirmation de la Foi Chrétienne où chacun réussit suivant ses aptitudes dans le respect de ses convictions.

Les Instances

- 1 - L'O.G.E.C. : (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) – Président : **M. ALTAYRAC**.

L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) est l'association qui assure la gestion économique, financière, immobilière et sociale de l'établissement. Composé de bénévoles engagés, en lien étroit avec la direction et la tutelle, l'OGEC veille à offrir aux élèves et aux personnels un cadre de vie et de travail de qualité.

Ses missions sont nombreuses : gestion des ressources humaines non enseignantes, entretien et rénovation des bâtiments, investissements matériels et numériques, suivi budgétaire, sécurité des personnes et des biens. L'OGEC contribue ainsi, au quotidien, à la mise en œuvre du projet éducatif de l'établissement en garantissant les moyens nécessaires à son fonctionnement et à son développement.

Par son engagement au service de la communauté éducative, l'OGEC participe pleinement à la vitalité et à l'avenir de l'ensemble scolaire La Salle Avignon.

2 - L'A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) - Présidente : **Mme SECHE**

L'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre (APEL) est un partenaire essentiel de la communauté éducative. Elle représente les familles auprès de l'établissement et participe activement à la vie de l'ensemble scolaire.

Au sein de La Salle Avignon, l'APEL œuvre, en lien étroit avec la direction, les équipes éducatives et l'OGEC, pour favoriser un climat de confiance et de dialogue entre les familles et l'établissement. Elle accompagne les parents dans leur mission éducative, relaie leurs préoccupations et contribue à de nombreux projets et temps forts qui rythment l'année scolaire.

Par son engagement bénévole, l'APEL participe également à l'animation de la vie de l'établissement à travers l'organisation d'actions, d'événements conviviaux et d'initiatives permettant de soutenir les projets pédagogiques et éducatifs au bénéfice de tous les élèves.

Chaque parent est invité à s'investir, selon ses disponibilités, afin de faire vivre cette dynamique de partenariat au service des jeunes et de leur réussite.

L'APEL organise une rencontre annuelle pour son Assemblée Générale (le vendredi 2 octobre 2026 à 18h00)

INFORMATIONS GENERALES

HORAIRES

↳ **Le service accueil** et le **standard** fonctionnent du **lundi au vendredi de 07h30 à 18h30** sauf le mercredi jusqu'à **18h00**. L'établissement est fermé les samedis et dimanches.

↳ **Horaires des cours :**

Vous trouverez ci-dessous, le tableau des horaires du campus.

N° de séquence	Horaires
1	07 h 55 à 08 h 50
2	08 h 55 à 09 h 45
3 - RECREATION	09 h 45 à 10 h 00
4	10 h 00 à 10 h 50
5	10 h 55 à 11 h 45
6 ou pause repas	11 h 50 à 12 h 35
7 ou pause repas	12 h 35 à 13 h 25

N° de séquence	Horaires
8	13 h 30 à 14 h 20
9	14 h 25 à 15 h 15
10 - RECREATION	15 h 15 à 15 h 25
11	15 h 25 à 16 h 15
12	16 h 20 à 17 h 10
13	17 H 15 à 18 h 00

Les formations en apprentissage sont organisées en séquences d'une heure. Les apprentis devront se référer à leur emploi du temps disponible sur Pronote pour connaître les horaires précis.

↳ **Assiduité – Absences** : La ponctualité et l'assiduité constituent des éléments essentiels de la formation dans l'enseignement supérieur. Des modalités d'évaluation spécifiques seront mises en place afin de les prendre en compte.

Pour les absences et retards, avertir par le mail suivant : vslycee@lasalle84.org

Pour tout ce qui concerne la formation en apprentissage et la scolarité, envoyer un mail à : kunstmedica@lasalle84.org

L'équipe pédagogique se réserve le droit d'établir un planning de rattrapage des séances et évaluations manquées, sur les créneaux libres de l'emploi du temps de l'étudiant ou durant certains congés scolaires.

↳ **Sonneries** : nous avons rétabli les sonneries, mais ce sont les professeurs qui ont la responsabilité de mettre fin aux cours.

↳ **Les emplois du temps** des étudiants seront distribués le jour de la rentrée. Ils ont été élaborés en tenant compte de nombreux paramètres (occupations des salles, nombre d'heures imposées, enseignants sur plusieurs établissements...). Néanmoins, il est possible qu'en cours d'année, des événements nous obligent à des modifications (absences pour formation des enseignants, congés maladie, convocations pour des surveillances d'examens ou des corrections...). Nous vous prions par avance de nous excuser pour les désagréments qui en découleraient.

Afin d'optimiser le temps de présence des étudiants dans l'établissement, les modifications d'emploi du temps ne seront effectives que la veille au soir à 20h pour les cours du lendemain. Les étudiants sont donc invités à se connecter sur PRONOTE à partir de 20h pour prendre connaissance des éventuels changements. **Vous avez la possibilité de voir ces changements sur votre espace dédié sur le site <http://lasalle84.net> ou directement à l'adresse suivante <https://0840060J.index-education.net/pronote>**

Afin de permettre aux étudiants et apprentis de déjeuner au restaurant universitaire du CROUS, situé à proximité, et de bénéficier du tarif à un euro, la pause méridienne sera, dans la mesure du possible, fixée de 11h45 ou 12h à 13h30.

ADMINISTRATIF

↳ **Le certificat de scolarité sera envoyé par mail la 1^{ère} semaine de la rentrée. Vous devrez en conserver au moins 1 original en archives.**

↳ **Avis médical** : concerne les étudiants mineurs au jour de la rentrée scolaire. A faire établir par un médecin sur le document inclus dans le dossier d'inscription ou envoyé par mail.

↳ **Les bourses de l'enseignement supérieur** : Les demandes de bourses et de logement pour **l'enseignement supérieur** doivent se faire chaque année par Internet sur le site « Mes services étudiants » : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

↳ **L'assurance** souscrite par le lycée pour tous les étudiants, elle couvre toutes les activités scolaires et parascolaires (atelier, stages, sorties, voyages, etc. ...) qui sont sous la responsabilité de l'établissement. Cette assurance n'intervient cependant qu'après la sécurité sociale et la mutuelle complémentaire des familles. Pour toute information : s'adresser au service infirmerie.

↳ **Vaccinations** : les étudiants doivent être à jour de leurs vaccinations, notamment contre le tétanos faute de quoi ils ne seront pas admis dans les cours de matières techniques.

↳ **Transports Scolaires** : certains abonnements de transports scolaires (bus ou train) et ce, quel que soit le régime de l'enfant, peuvent ouvrir droit à une subvention. Vous devez vous adresser à votre Mairie ou au Conseil Général. Pour les lignes ORIZO (bus de ville), les imprimés doivent être retirés directement au bureau ORIZO (<https://www.orizo.fr/se-deplacer/nos-mobilites/transport-scolaire>).

Pour les TER, LER (Lignes Express de Régionales), le Conseil Régional PACA prend en charge une partie du coût du transport. Le formulaire est à télécharger sur le site : <https://zou.maregionsud.fr/>

↳ **Repas au restaurant universitaire** : La solution de paiement sans contact Izly permet aux étudiants de payer leurs repas au restaurant universitaire, mais aussi de profiter d'une multitude d'autres services.

<https://www.crous-aix-marseille.fr/se-restaurer/payer-son-repas/payer-avec-son-compte-izly-dans-les-restos-u-et-sur-le-campus/>

SCOLARITE

↳ **Les projets de classe** : ils revêtent un caractère **obligatoire**. Ils permettent de souder les classes et de faire vivre aux jeunes des moments forts d'émotions à travers des activités culturelles ou sportives.

↳ **Bulletins de notes** : selon les classes et en fonction des périodes de stages en entreprises, vous recevrez 2 bulletins semestriels directement sur votre adresse mail.

↳ **Examens blancs ou épreuves communes** : les dates seront fixées par les équipes d'enseignants au cours de l'année et annoncées suffisamment à l'avance aux étudiants.

↳ **Candidats handicapés ou atteints de maladies graves** : Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements des conditions de passation des épreuves lors des examens.

Vous devez vous connecter au site internet de l'Académie d'Aix-Marseille :

<http://www.ac-aix-marseille.fr/cid93418/amenagement-epreuves-aux-examens.html>

Rubrique « examens et concours », puis « aménagement d'épreuves aux examens ».

↳ **Location de casier** : l'étudiant qui souhaite disposer d'un casier fermant à clé, pourra l'obtenir moyennant une caution.

CALENDRIER

CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES - ANNEE 2026- 2027 :

- Congés de Toussaint :	du vendredi	16/10/26 après la classe	au lundi	02/11/26 au matin
- Congés de Noël :	du vendredi	18/12/26 après la classe	au lundi	04/01/27 au matin
- Congés d'hiver :	du vendredi	19/02/27 après la classe	au lundi	08/03/27 au matin
- Congés de printemps :	du vendredi	16/04/27 après la classe	au lundi	03/05/27 au matin
- Pont de l'ascension :	du mercredi	05/05/27 après la classe	au lundi	10/05/27 au matin
- Congés d'été :	En fonction des contraintes ministérielles.			

JOURS FERIES SUPPLEMENTAIRES

Mercredi 11 novembre 2026 : Férié

Lundi 17 mai 2027 : Pentecôte

FACTURATION

◇ Evolution des outils de gestion et de prélèvement

Afin de simplifier nos procédures administratives et d'améliorer le suivi des informations tout au long de l'année scolaire, l'établissement mettra en place, dès la prochaine rentrée, une nouvelle organisation des outils numériques :

- **Pronote** restera **l'outil de référence pour tout ce qui concerne la scolarité de votre enfant** : emploi du temps, cahier de textes, évaluations, bulletins, absences, retards et communication pédagogique.

- **Plateforme Ecole Directe** assurera **la gestion administrative et financière** : consultation des factures, suivi des règlements et accès aux informations administratives relatives à la scolarité de votre enfant.

Cette évolution s'accompagne d'une adaptation des modalités de prélèvement afin de mieux répondre aux attentes des familles et de faciliter la gestion du budget scolaire.

Comment régler ?

Le relevé de frais est établi pour l'année et édité fin septembre / début octobre.

L'échéancier en bas de facture tiendra compte des paiements déjà effectués avec l'édition de la facture (arrhes versées lors de l'inscription ou la réinscription). De plus, nous vous rappelons que les frais inhérents au projet classe de l'étudiant seront également portés sur la facture. La tarification est annuelle et tiendra compte des périodes de stage.

Les frais de scolarité seront répartis sur **10 prélèvements mensuels**. Le premier prélèvement, effectué au mois de septembre, sera forfaitaire : 150 € pour les élèves demi-pensionnaires et 100 € pour les élèves externes.


Les prélèvements suivants seront ensuite ajustés de manière à répartir équitablement le coût restant sur l'ensemble de l'année scolaire. Cette nouvelle organisation a pour objectif de **lisser les dépenses scolaires sur une période plus longue**, afin de limiter les variations importantes d'un mois à l'autre et d'apporter davantage de visibilité aux familles dans la gestion de leur budget.

Pour les familles qui ne sont pas en prélèvements (chèques, espèces ou virement), le paiement doit être réalisé par tiers selon le calendrier suivant : 15 novembre, 15 février et 15 avril. Des informations complémentaires concernant les modalités de connexion à École Directe ainsi que le calendrier précis des prélèvements vous seront communiquées avant la rentrée.

Pour ceux qui souhaitent régler dès le mois de septembre, rapprochez-vous du service comptabilité.

Pour toutes difficultés financières ou demandes d'aides spécifiques, veuillez-vous adresser par mail M. JOUFFRET, M. MOLINER ou M. GUYOT du pôle financier.

RENTREE DES ETUDIANTS

 **Nous vous rappelons que pour tous les nouveaux étudiants, le certificat de radiation et le dernier bulletin mentionnant le passage dans la classe supérieure doivent nous parvenir avant fin août 2026.**

Mardi 1er septembre 2026

8h00	BTS ETA 1^{ère} année et 2^{ème} année formation en apprentissage - Accueil (distribution des cartes scolaires, codes, emplois du temps et début des cours).
9h00	BTS 1^{ère} année formation initiale - Accueil (distribution des cartes scolaires, codes, emplois du temps et début de la semaine d'accueil sur le campus).
10h00	BTS 2^{ème} année formation initiale - Accueil (distribution des cartes scolaires, codes, emplois du temps et début des cours).

Vendredi 4 septembre 2026

8h00	CS PREL formation en apprentissage - Accueil (distribution des cartes scolaires, codes, emplois du temps et début de la journée d'accueil des apprentis)
------	---

Vendredi 18 septembre 2026

13h30	Licence MEE et licence informatique – Accueil (distribution des cartes scolaires, codes, emplois du temps)
-------	---

RENTREE DES SECTIONS 1^{ère} année du campus.

Pour les étudiants entrant en première année de BTS, une organisation spécifique est instaurée les deux premières semaines, afin de favoriser la découverte de l'équipe pédagogique, de renforcer la cohésion de classe, de permettre une remise à niveau et de valider certaines compétences essentielles au bon déroulement de l'année scolaire.

La première phase sera consacrée à des temps d'échanges conviviaux, des sorties culturelles, ainsi qu'à des ateliers et visites autour des thématiques de l'industrie lors de la première semaine.

La seconde phase, organisée lors de la deuxième semaine, portera sur une remise à niveau des prérequis indispensables dans chaque discipline afin de bien débuter l'année. Elle comprendra également une présentation des différents partenariats du campus, notamment dans la perspective de l'orientation post-BTS.

Au cours de cette période, une journée sera dédiée aux étudiants relevant du statut de l'apprentissage (1^{ère} et 2^{ème} année).

Cette organisation fera l'objet d'une facturation de 60 euros, intégrée à la facture annuelle des étudiants en formation initiale, et d'une facturation de 50 euros pour les étudiants sous le statut de l'apprentissage.

ACCUEIL ET INSTALLATION DES INTERNES

Le jour de la rentrée, les étudiants seront accueillis tout au long de la matinée par ..., les éducateurs chargés de l'internat. Nous suggérons aux internes d'être présents ½ heure avant l'horaire de rentrée prévu afin qu'ils puissent déposer leurs affaires dans leur chambre.

RENCONTRES PARENTS / PROFESSEURS du campus

Mardi 8 Septembre à 17h15

La présence de l'étudiant n'est pas obligatoire mais elle est conseillée.

L'ensemble des formations dispensées, qu'elles relèvent de la formation initiale ou de l'apprentissage, est concerné.

Vous pouvez joindre au quotidien l'ensemble des professeurs via **PRONOTE** (un code vous sera communiqué en début d'année).

FOURNITURES

FOURNITURES – MANUELS – MATERIEL

 **Chaque enseignant communiquera sa liste de fournitures à la rentrée**

Une calculatrice scientifique vous est conseillée.

LES COORDONNATEURS DE CLASSE

Les **Coordonnateurs** sont les animateurs de chaque classe et les **interlocuteurs privilégiés** des étudiants et de leurs Parents :

1 ^{ère} année BTS CIEL options IR et ER	Coordonnateur : M. KUNST-MEDICA
1 ^{ère} année BTS Electrotechnique formation initiale	Coordonnateur : M. ROSE
1 ^{ère} année BTS Electrotechnique formation en apprentissage	Coordonnateur : M. KUNST-MEDICA
CS PREL	Coordonnateur : M. KUNST-MEDICA
2 ^{ème} année BTS CIEL option IR	Coordonnateur : M. LANDRIT
2 ^{ème} année BTS CIEL option ER	Coordonnateur : M. KUNST-MEDICA
2 ^{ème} année BTS Electrotechnique formation initiale	Coordonnateur : M. KUNST-MEDICA
2 ^{ème} année BTS Electrotechnique formation en apprentissage	Coordonnateur : M. KUNST-MEDICA
Licence Pro MEE	Coordonnateurs : M. CALAY-ROCHE et KUNST-MEDICA
Licence générale d'informatique	Coordonnateurs : M. CALAY-ROCHE et KUNST-MEDICA

LES STAGES

Classes	Nbre de semaines	Période
1 ^{ère} année BTS CIEL	6	Du 17 mai - 25 juin 2027
1 ^{ère} année BTS Électrotechnique	7	Du 10 mai – 25 juin 2027

Tous les étudiants sont invités à **trouver leur stage le plus tôt possible** dans l'année (les premiers à demander seront les premiers acceptés...).

SECURITE

Une paire de chaussures de sécurité sera offerte aux étudiants de **1^{ère} année BTS Electrotechnique** en formation initiale en début de cycle par le Conseil Régional.

Après essayage, les chaussures seront commandées par l'établissement.

Le port des chaussures de sécurité est obligatoire : pour **tous les étudiants** durant les stages en entreprises et dans les ateliers à la demande du professeur en fonction des tâches confiées.